

MANIFESTATION CONTRE L'A69, POUR LA JUSTICE ET LA SUSPENSION DES TRAVAUX, LE 15 DECEMBRE, À TOULOUSE

En réaction à la décision de justice inédite, le 9 décembre, de la réouverture de l'instruction judiciaire en lieu et place d'une décision sur le fond concernant le projet A69, et afin de dénoncer le report sans date précise du jugement, ce qui laisse au chantier le temps d'aggraver ses destructions, les collectifs en lutte contre cette autoroute appellent à manifester ce dimanche 15 décembre à 15h, en haut des allées Jean Jaurès, à Toulouse afin de soutenir la demande de suspension de ce projet écocidaire.

La rapporteure publique, magistrate indépendante qui a analysé le dossier A69, a demandé le 25 novembre dernier, l'annulation de l'autorisation environnementale de l'A69 et l'arrêt immédiat des travaux, confirmant ainsi les points d'illégalité que les collectifs citoyens et autorités expertes dénoncent depuis des années.

Nous regrettons que les Juges aient préféré temporiser, refusant de donner raison aux défenseurs du projet bien entendu mais sans suivre les recommandations de la rapporteure, ce qui est pourtant ce qui se fait dans l'immense majorité des cas.

Par ailleurs, les promoteurs de ce projet dont l'absurdité a éclaté au tribunal lundi 25 novembre, ont utilisé tous les moyens répressifs, violents, au mépris des réglementations et ils ont accentué leurs pressions économiques et médiatiques ces dernières semaines.

La manifestation a ainsi également pour but de dénoncer les pressions abusives dont la justice a fait l'objet, notamment par le chantage, par voie de presse, du représentant du groupe Pierre Fabre, entreprise qui a longtemps oeuvré dans l'ombre à la création de ce projet, mais s'est avancée à visage découvert lorsqu'elle l'a senti menacé. Les propos de M. Revol, actionnaire principal du groupe Pierre Fabre et président de sa fondation, relayés la Dépêche du Midi, correspondent selon nous, à une manœuvre d'intimidation.

Nous apportons par ailleurs notre solidarité aux personnes qui subissent et ont subi la répression et des procédures abusives, dans ce moment où certain.es sont incarcéré.es, d'autres en attente de décision judiciaires et d'autres encore traumatisé.es par celles-ci.

Enfin, nous appelons à un peu de rationalité: le motif invoqué par les juges du tribunal administratif de Toulouse, pour justifier une nouvelle audience et le report sans date du délibéré, est une potentielle baisse du prix du péage. Or, ce point avait été déclaré hors-sujet par l'entreprise Atosca elle-même dans sa demande d'autorisation environnementale de mars 2023, puis à nouveau par la Rapporteure, lors de l'audience du 25 novembre.

Puisque la justice veut être une bonne justice selon les termes du communiqué de presse du tribunal administratif, et qu'il faut pour cela de la sérénité, nous demandons que les travaux soient suspendus le temps qu'elle soit rendue.

Toute autre décision ferait éclater au grand jour une manœuvre honteuse pour gagner du temps, du temps pour encore détruire. Tout est encore réversible! Pas un cm³ de bitume n'a été déversé. Les usines à bitume qui menacent la santé de milliers d'habitants ne sont pas encore construites. Il faut arrêter le massacre !

Nous sommes confiants dans la condamnation, in fine, de ce projet.

Nous ne cesserons de réclamer son arrêt.

Notre détermination est intacte.

Nous vous invitons à informer les citoyen.ne.s en amont et nous vous convions, bien sûr, à couvrir la manifestation qui sera déclarée en préfecture.

Pour toute question ou renseignement:

Thomas: 06 88 19 55 93

Luciole: 0651908050

Jean: 06 34 37 71 87

Listes des premiers soutiens:

La Voie Est Libre, le Groupe National de Surveillance des Arbres, La renaissance du château de Scopont, Une Autre Voie, le Comité Toulousain des Soulèvements de la Terre, 2 pieds 2 Roues, Alternative Ferroviaire, la ligue des droits de l'homme, Greenpeace Toulouse, La Confédération Paysanne 81, La Fédération Syndicale Unitaire, Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC), Stop gravières, Les amis de la Terre Midi-pyrénées, Collectif Non à la jonction Est, les collectifs Sans Bitume.